



Chers parents,

Votre enfant participe aux lectures proposées par les bénévoles de l'association « Lire et faire lire ». Il vous dira sans doute le prénom de la personne qu'il rencontre si vous le lui demandez !

Nous avons souhaité vous informer de cette activité que lui offre son école ou la structure éducative qu'il fréquente (bibliothèque, centre de loisirs, crèche...)

Les bénévoles de « Lire et faire lire » sont des lectrices et lecteurs passionnés âgés d'au moins 50 ans.

Ce sont des retraités ou des personnes au foyer, certains sont grands-parents. Tous ont choisi d'offrir un peu de leur temps libre pour transmettre aux enfants leur plaisir de la lecture.

Ils se sont engagés pour lutter contre les inégalités et pour agir en faveur de la réussite de tous les enfants.

Aujourd'hui dans toute la France ils sont 11000 à intervenir dans près de 5000 structures éducatives.

En accord avec les enseignants, les élus, les éducateurs, les bibliothécaires..., ces bénévoles rencontrent une fois par semaine un petit groupe de 2 à 6 enfants durant toute l'année scolaire.

Quel que soit l'intérêt des enfants pour la lecture, qu'ils soient bons ou moins bons lecteurs, ils peuvent participer à ces séances s'ils le souhaitent. Tout le monde aime les histoires !

Pendant une demi-heure, les bénévoles lisent des histoires qui leur plaisent.

Les livres choisis appartiennent à leur bibliothèque personnelle ou à celle de l'école ou encore sont prêtés par la bibliothèque publique.

En leur montrant toutes les richesses qu'apporte la lecture, **les bénévoles de « Lire et faire lire » développent l'imaginaire des enfants et leur font découvrir la littérature.**

Souvent les enfants posent des questions pendant la lecture, ou bien ils interviennent pour parler de leurs expériences personnelles. Les bénévoles s'efforcent de répondre au mieux à leurs interrogations, comme ils le feraient pour leurs propres enfants ou petits-enfants.

Parfois les enfants peuvent emprunter ces livres et vous demander, à vous les parents, de les lire à la maison. Il arrive même que certains enfants les lisent à leurs parents !

Les bénévoles accompagnent votre enfant dans la maîtrise de la lecture.

Les bénévoles de « Lire et faire lire » ne sont pas des enseignants. Ils n'apprennent pas à votre enfant à lire. **Cette responsabilité appartient aux enseignants.**